

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES POUR PRESTATIONS :
ETUDES PRECLINIQUES DE TOXICITE ET D'EFFICACITE D'UN COLLYRE
SUR DES MODELES ANIMAUX D'ŒIL SEC ET DE CONJONCTIVITE ALLERGIQUE**



Date limite de retour des offres : 18/01/2018 à 12 heures

1- Dénomination de l'organisme qui passe le marché

**SATT GRAND CENTRE
8 Rue Pablo Picasso
63000 Clermont-Ferrand**

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Arnaud PES, Président

2- Mode de passation choisi

Procédure adaptée passée conformément aux articles 65 et 69 à 70 du code des marchés publics.
Accords-cadres au sens de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

3 - Objet du marché

Etudes précliniques de toxicité et d'efficacité d'un collyre sur des modèles animaux d'œil sec et de conjonctivite allergique

4-Contexte de cet appel à concurrence :

Dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA), l'État a mis en place un Fonds National de Valorisation (FNV) permettant la création de 14 SATT et qui a pour objectif d'accroître l'efficacité du dispositif français de valorisation de la recherche publique. L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) est chargée de sa mise en œuvre avec la Caisse des Dépôts (CDC) pour le compte de l'État.

La SATT Grand Centre - Société d'Accélération du Transfert de Technologie, est une SAS créée le 15 Mai 2013. Son activité s'exerce sur un vaste territoire qui s'étend sur quatre régions (Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes).

La SATT Grand Centre développe avec l'un de ses partenaires universitaires un projet d'optimisation et de validation des effets bénéfiques d'un collyre sur différentes pathologies oculaires, pour le marché humain et vétérinaire.

La SATT Grand Centre est maître d'œuvre de ce projet et dans ce contexte lance l'appel à la concurrence tel que défini ci-après.

5-Prestation souhaitée :

5-1 Enjeux et Objectifs

Cette prestation consistera en 3 études précliniques visant à évaluer la toxicité et l'efficacité d'un collyre sur deux pathologies oculaires, notamment l'œil sec et un modèle de conjonctivite.

Une prestation en 3 volets est envisagée :

- A. Evaluation de la toxicité aiguë du collyre sur un modèle animal validé de toxicité oculaire
- B. Evaluation de l'efficacité du collyre sur un modèle murin d'œil sec
- C. Evaluation de l'efficacité du collyre sur un modèle murin de conjonctivite inflammatoire

Une étude de biodistribution du principe actif du collyre sera aussi menée dans la prestation.

Le collyre sera instillé sur l'œil 2x par jour pendant la durée de l'étude.

La durée des évaluations pourra s'étendre jusqu'à 21 jours.

Les critères classiques d'évaluation de l'efficacité incluront la mesure de production de larmes et la résolution des symptômes des pathologies induites.

Les critères classiques d'évaluation de la toxicité potentielle du collyre incluront des mesures non invasives de production de larmes et des observations cliniques de l'intégrité de la cornée.

5-2 Détails de la prestation souhaitée :

Les prestations envisagées devront répondre à un cahier des charges précis :

- Modèles précliniques de pathologies oculaires validés et maîtrisés par le prestataire
- Etudes sous la supervision d'un vétérinaire qualifié
- Capacité de gérer divers aspects scientifiques et analytiques des études
- Respect des normes OCDE sur ces études précliniques
- Aucun traitement douloureux ne sera imposé aux animaux

5-3 Planning Prévisionnel

L'objectif clé de cette demande est de fournir une prestation sur mesure liée au projet qu'accompagne la SATT Grand Centre.

A chaque étape de la prestation, une réunion de lancement sera prévue entre la SATT Grand Centre et le prestataire retenu pour convenir en détail des aspects logistiques, scientifiques et techniques de la prestation à réaliser.

A chaque étape de la prestation, un livrable sous forme de rapport d'étude sera transmis à la SATT Grand Centre. Il devra intégrer les données brutes ainsi que l'analyse détaillée des informations obtenues.

6-Organisme payeur et traitement des réponses :

La SATT Grand Centre est commanditaire de cette prestation et sera l'organisme payeur. Les conditions de paiement sont le règlement par virement à 30 jours Fin de Mois à réception des prestations. Les prix annoncés seront d'une durée de 12 mois.

La prestation sera validée par l'envoi d'un bon de commande émanant de la SATT Grand Centre.

Un accord de confidentialité sera conclu entre le commanditaire et le prestataire. En acceptant la présente mission, le prestataire déclare que sa réalisation par ses soins ne contrevient à aucune disposition légale, réglementaire, ordinale et déontologique en matière de conflit d'intérêts applicables à l'activité professionnelle de ce dernier.

Les offres seront évaluées sur la base de trois critères :

- Adéquation avec le cahier des charges – Force de proposition : 30 %
- Prix : 40%
- Délai : 30%

Tous les échanges et livrables seront en français et éventuellement en anglais. Une offre type forfaitaire détaillée sera appréciée.

Seuls les devis et le formulaire d'acte d'engagement (ATTRI1) parvenus avant le **18.01.2018** pourront être traités et mis en concurrence.

CLERMONT-FERRAND . LA ROCHELLE . LIMOGES . ORLÉANS . POITIERS . TOURS

Les demandes d'information sont à adresser au service Appel d'offres aux coordonnées suivantes :

Service Appel d'Offre
SATT Grand Centre,
8 Rue Pablo Picasso
63000 – Clermont-Ferrand
<mailto:appel-d-offre@sattgc.com>

Le résultat de cette mise en concurrence sera communiqué le **26.01.2018**